



**REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC  
Le JEUDI 24 MARS 2011  
Maison des Sports départementale à Ploufragan**

**Présents** : Dinan – Lamballe – Loudéac. - Paimpol – Pleneuf Val-André – Pleslin Trigavou — Ploeuc s/lié - Ploumilliau-Ploulec'h - Pordic – Saint Agathon - St Brieuc – St Quay Portrieux

**Excusés** : Lannion – Fréhel

**Absents** : Quintin

**Bilan de l'assemblée Générale de Ligue**

Le compte rendu est accessible sur le site de la ligue.

En outre :

- Labellisation des clubs : 4 clubs des Côtes d'Armor ont obtenu un label : Dinan (or) – Lamballe (argent) – Paimpol et Ploeuc s/lié (bronze). Le logiciel « Dirig'club » est pris en charge par la Ligue. Il faut le télécharger sur le site de la fffa et envoyer la facture à la ligue pour le remboursement.
- Rappel de Marianne Grigol, médecin de la ligue, par rapport au contrôle anti-dopage et du rôle de prévention qui doit être assuré par les clubs. Il est rappelé la nécessité d'obtenir une AUT (Autorisation d'Utilisation Thérapeutique) pour tous médicaments qui pourrait entraîner un contrôle positif.

**Les courriers reçus**

- cartes de vœux de la fffa, du Conseil général, de la mairie de St Brieuc
- enquête auprès des jeunes costamoricains de 15 – 20 ans
- Utilisation des salles à la maison des sports : rappel sur la nécessité de respect des lieux notamment en ce qui concerne les sanitaires.
- Tour de Bretagne du 8 au 14 août, courrier expédié à tous les clubs

**Les dossiers CNDS**

- Le dossier est à télécharger sur le site Jeunesse et sport
- Ils sont à transmettre au comité départemental pour le 25 mars.
- Les dossiers doivent ensuite être déposés au Conseil Général pour le 3 avril après validation par le Président du CD.
- Entre le 16 au 31 mai, un rendez avec le conseil général sera possible pour appuyer un dossier

Le CNDS attribue des subventions par rapport à 2 axes :

- Les activités bénévoles : aide à l'encadrement
- Les structures sportives : les montants des équipements sont importants

Les dossiers présentés entrent dans la 1<sup>ère</sup> catégorie. Pour 2010, le montant minimum d'une subvention était de 600€. Pour 2011, le minimum est porté à 750 €. Il n'y a pas de limite maximum sachant que le club devra assumer le financement d'environ 50 % de la demande.

Il est recommandé de présenter les dossiers même s'ils sont inférieurs au minimum, ils seront étudiés et des subventions pourront tout de même être accordées, elles seraient alors versées au CD qui fera alors l'achat du matériel et le transmettra au club en question.

Pour les années à venir, les dossiers se dirigent vers des projets sur 4 ans ou vers le développement durable.

**Les subventions du Conseil Général**

Le montant annoncé est de 4 449 € avec la répartition ci-dessous :

- Fonctionnement du CD : 2 000 €
- Formation : 595 € (cadres et dirigeants)
- Encadrement et stages : 154 € (stages ETD)
- ETD : 200 €
- Projets partagés et matériel : 1 500 € (championnats départementaux)

## **Le Point sur l'ETD**

Cette année, il y a 12 jeunes motivés en formation. Ils ont tous participé aux départementaux et quelques-uns au championnat de Ligue. Un gros travail d'échauffement a été mis en place malgré cela il y a, actuellement, beaucoup de blessés. 6 à 7 jeunes vont participer au stage organisé du 26 au 28 avril prochain à Rennes.

Stage de Pâques : il aura lieu du 26 au 28 avril 2011 à Rennes. Le coût est de 140 € .

Prise en charge de la ligue : 70 € pour les jeunes de l'ETR, 35 € pour ceux de l'ETD

Prise en charge du CD 22 : 35 €

A ce jour, peu d'inscrits aux 3 jours ; il est tout de même souhaitable qu'un maximum de jeunes puisse participer au moins au 3<sup>e</sup> jour pour le FITA

Saison 2011-2012 : les informations seront communiquées en juin auprès des présidents des clubs afin de déterminer les futures inscriptions. Les publics visés sont les Benjamins, minimes et cadets 1<sup>ère</sup> année.

## **Bilan arbitres**

Démission de Eric Vandebroucq en tant que responsable arbitres 22, Evelyne Minier a été élue nouvelle responsable.

4 nouveaux arbitres : Martine Dagonne (FITA) ; St Quay Portrieux - Philippe Tonard (FITA) ; Fréhel – Yann Marquier (Nature/3D) ; St Agathon – Romain Trébaol (Nature/3D) ; Dinan.

Les Côtes d'Armor comptent donc actuellement 14 arbitres fédéraux et 1 arbitre assistant ; 4 sont actuellement en formation : Alain Carlo et Christophe Lanoë pour le club de Ploeuc ; Jean Michel Ferret et Trémour Le Berre pour le club de Ploumilliau-Ploulech. Il ne reste donc plus que St Briec sans arbitre.

Il est rappelé que les clubs n'ayant pas d'arbitre ne pourront plus organiser de compétition.

## **Questions diverses**

- Ligues 2012 : Equipes les 4 et 5 février 2012 dans le 56, Jeunes les 11 et 12 février dans le 35 ; Adultes le 18 et 19 février dans le 56.  
A compter du 1<sup>e</sup> avril, ouverture, sur le site de la fédé, de l'inscription des concours pour la prochaine saison hivernale qui coure du 1<sup>e</sup> septembre 2011 au 31 mars 2012.
- Tour de France : animation du 2 au 6 juillet 2011 à Fréhel. Il est souhaitable que le tir à l'arc soit représenté par exemple le mardi et le mercredi. Les clubs ayant des disponibilités doivent remonter l'information auprès de Jean Michel dans les plus brefs délais. Une réunion est prévue à ce propos dans les prochains jours.
- 300 € ont été versé aux clubs organisateurs de championnats départementaux, la demande de prise en charge des arbitres devra être soumise à la prochaine assemblée générale mais elle remet en cause le versement de ces 300 €
- Situation de la trésorerie : 1 860 € sur le compte chèque –14 500 € sur le livret

Personne ne demande plus la parole, la séance est levée